

MASTERS PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE

Présentation et organisation

La première année de Master Professionnel garantit un ensemble de compétences de base qui permettront à l'étudiant de compléter et d'approfondir ses connaissances, de niveler les pré-requis pour la spécialité pressentie.

Le Master comprend quatre (4) semestres. Les deux premiers semestres constituent un tronc commun. La spécialisation est faite à partir de la deuxième année.

1. Option Système et Réseau

L'objectif de cette formation est l'acquisition des compétences en réseaux d'entreprise, réseaux sans fil, réseaux d'opérateurs et réseaux grande distance, sécurité, administration systèmes et réseaux

2. Option Systèmes d'Information L'objectif de cette formation est l'acquisition de solides connaissances sur tous les concepts et techniques des systèmes d'information et leur mise en œuvre.

Condition d'admission

Les candidats doivent être titulaire d'une licence mention informatique.

Dossier de candidature

- La fiche de demande de candidature dûment remplie (disponible auprès du service pédagogique de l'UFR)
- Une lettre de motivation adressée au directeur de l'UFR SATIC
- Un curriculum vitae à jour
- Les copies de l'attestation et du relevé de notes du baccalauréat
- Les copies du relevé de notes des 3 années de Licence.

- La copie de l'attestation de réussite de la licence Informatique.

Les dossiers doivent être déposés auprès du chef de services pédagogiques.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **15 Février 2017**.

Procédure d'admission

L'admission est faite sur étude des dossiers des candidats. Les candidats présélectionnés peuvent être convoqués pour passer un entretien avant leur admission définitive. Le nombre de places est limité.